



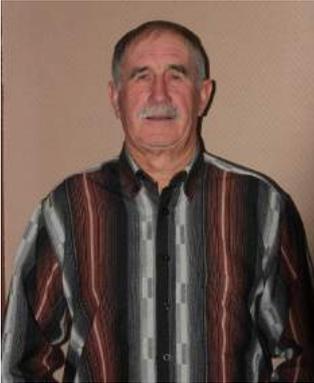
LA GAZETTE de PORTE-du-QUERCY

N° 2 Janvier 2021



Maison Hugou Le Boulvé
(2 appartements)

ACCUEIL



Une année qui restera gravée dans l'histoire.

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour nous avoir fait confiance lors de ce premier renouvellement du conseil municipal de Porte-du-Quercy, avec 19 conseillers municipaux.

Vous remercier également pour avoir respecté la période du premier confinement, du 16 mars au 11 mai.

J'ai une pensée particulière pour toutes les entreprises qui se sont retrouvées dans l'obligation d'arrêter leurs activités, certaines pour la deuxième fois lors du second confinement. L'année a été compliquée pour toutes les associations de notre commune qui ont été contraintes d'annuler toutes les festivités, celles qui font vivre notre village tout au long de l'année, peu d'entre elles ont repris quelques mois.

Cette fin d'année reste difficile, malgré le déconfinement partiel pour Noël et le Nouvel An.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants de Porte-du-Quercy ; nouveaux locataires ou propriétaires qui se sont installés dans notre belle commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Christian Bessieres

VIE COMMUNALE

* LA GAZETTE

Bienvenue à cette deuxième édition de **La Gazette** de notre nouvelle commune de Porte-du-Quercy. Nous espérons vous tenir informés des événements municipaux et sociaux dans les quatre villages constituant la commune, ainsi que d'autres actualités et informations qui peuvent être intéressantes ou utiles pour vous, les habitants de la nouvelle commune. Nous vous souhaitons bonne lecture !

* COVID 19

Un visiteur né bien loin de chez nous et qui fête son premier anniversaire est venu chez nous jouer les trouble-fête en perturbant nos réjouissances et l'activité de nos associations, ainsi que notre vie quotidienne personnelle. En l'absence de visibilité sur l'évolution de cette épidémie, il convient pour l'instant de ne pas baisser la garde en limitant encore les occasions de nous rencontrer. Ainsi, la cérémonie des vœux ne sera pas organisée cette année, en espérant que l'année 2021 soit l'occasion de chasser cet intrus importun pour reprendre le cours d'une vie normale avec tous les événements composant la vie associative de notre commune.

✳ ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Le conseil municipal remercie les électeurs de leur confiance accordée lors du premier tour des élections municipales du 15 mars 2020, qui a élu le 26 mai 2020 les maires et adjoints :



Conseil municipal élu (absents Jean Longueteau et Luciano Bortolu)

Maire et maire délégué de Saint Matré : BESSIERES Christian

1er Adjoint et maire délégué du Boulevé : COWLEY Joël

2ème Adjoint et maire délégué de Fargues : MOURGUES Pierre-Marie

3ème Adjoint et maire délégué de Saux : GARY Fabrice

4ème Adjoint : BOUYSSOU Jérôme

5ème Adjoint : SERRES Marie-Véronique

ANDRIEU Thomas, AUSSET Philippe, BLANDINIÈRES Jean-François, BORTOLU Luciano, CAUZIT Sébastien, GERALDO NOVO Domingos, LAURENS Patrick, LONGUETEAU Jean, MERCIER Colette, MOLES Xavier, RODRIGUES David, SÉMÉNADISSE Lionel, VALADIÉ Anthony.

✳ SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE PORTE-DU-QUERCY

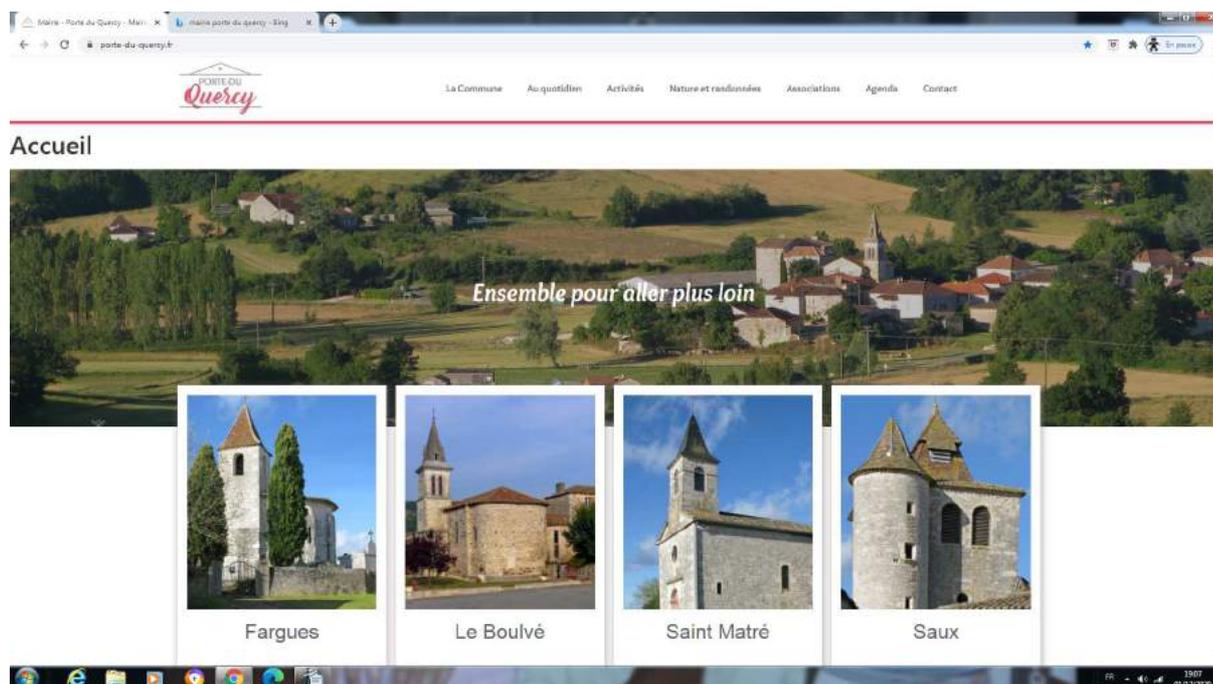
La commune s'est dotée d'un outil de communication avec la création d'un site internet.

Celui-ci est accessible en saisissant l'URL (adresse web) : www.porte-du-quercy.fr

Ou en tapant dans un moteur de recherche :

« mairie de porte du quercy », puis rechercher porte-du-quercy.fr dans les résultats

Ainsi vous accédez au site web de la commune :



Vous pouvez y retrouver :

- En page d'accueil : les dernières actualités, les manifestations, l'état civil et les résultats sportifs du club de foot
- Des informations sur la commune, un accès à la dernière convocation du conseil municipal avec l'ordre du jour ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux depuis les dernières élections
- Des informations utiles
- Les hébergements, produits de la ferme, commerces, domaines viticoles et entreprises
- Les circuits de randonnées
- Les Associations
- L'agenda avec les dates de festivités prévues
- Les horaires d'ouverture et coordonnées de la mairie et des mairies annexes

Ce site est un moyen rapide d'informer la population. Les associations pourront faire passer des affiches des manifestations qui seront publiées sur le site internet avant les événements.

La Gazette de Porte-du-Quercy N°2

★ NOUVEL ADRESSAGE

L'adressage débuté l'an dernier est bien avancé. Le Service Départemental d'Aménagement et de l'Ingénierie du Lot (SDAIL) et le conseil municipal ont déterminé tous les noms des chemins, rues, impasses. Des réunions publiques ont été faites afin de présenter le projet. Un numéro a été attribué à chaque habitation sur la base d'une distance métrique entre le départ du changement de rue et la boîte aux lettres de l'habitation.

La population sera informée du numéro et nom de la voie attribués, et une plaque avec le numéro à installer à proximité de sa boîte à lettres sera distribuée.

L'appel d'offres pour l'achat des plaques et panneaux de signalisation va être réalisé.

Nous espérons finaliser ceci dans le milieu de l'année.

★ COMMÉMORATIONS



Monument aux Morts Fargues

Les cérémonies annuelles seront organisées tous les ans de la même manière avec un dépôt de gerbes à chaque monument aux morts pour commencer, puis le rassemblement à 11h30 suivi du verre de l'amitié :

- Le 8 mai à Saux
- Le 14 juillet à Fargues
- Le 11 novembre au Boulvé



Monument aux Morts Le Boulvé



Monument aux Morts Saux

✳ PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le PCS est un document permettant de planifier des actions des acteurs communaux dans la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Afin d'établir ce document, il vous a été remis un formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel. Bien que non obligatoire, il est vivement recommandé d'y répondre afin d'être averti le plus rapidement possible dans le cas où le PCS devrait être mis en place si un des évènements cités précédemment devait avoir lieu. Les informations données restent confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre de ce dispositif. Merci de bien vouloir retourner le formulaire en mairie si cela n'est pas encore fait.

✳ VOIRIE

L'entretien annuel des routes est réalisé par l'équipe communautaire et financé par la Communauté de Communes du Quercy Blanc. Les travaux suivants ont été achevés pendant 2020 :

- Le Boulvé
Voie communale de Cavallier ;
Voie communale de la Génibrède ;
Chemin rural de La Martille ;
Aqueduc voie communale Bellecoste.
- Fargues
Voie communale secteur de Mascayroles ;
Voie communale de Cla.
- Saint-Matré
Voie communale secteur Coulourgues et Moustans ;
Chemin de la station d'épuration et accès place du foirail par la route de Montcuq (financé par la commune).
- Saux
Chemin rural de Troniac à Couloussac (financé à 50% par la commune) ;
Élagage route des Clauzades.

✳ TRAVAUX

- Le Boulvé
Travaux en cours : Fin prévue début Janvier
Rénovation et transformation en deux logements de la maison Hugou (face à la salle des fêtes).
- Fargues
Travaux prévus non réalisés
Réfection de la toiture de l'église de Bovila ;
Enfouissement des réseaux, électrique, téléphonique et remise en état de l'éclairage public.
- Saint-Matré
Travaux prévus non réalisés
Aménagement route départementale de Montcuq (RD4) entrée Saint-Matré

Trottoirs, Réseau pluvial.

- Saux

Travaux :

Remise en état volets logement

Projet de rénovation énergétique et accessibilité Salle des fêtes

★ PROCHAINES ECHEANCES ELECTORALES

Lors de la séance du conseil municipal du 28/07/2020, il a été décidé par le conseil municipal que pour les prochaines échéances électorales nous ne garderons qu'un seul bureau de vote à la salle des fêtes du Boulvé où se situe la mairie principale (le nombre de conseillers ne permettant pas de tenir les 4 bureaux de votes historiques).

★ COMMUNAUTES DES COMMUNES DU QUERCY BLANC

Suite aux élections municipales de mars 2020, les membres du conseil communautaire se sont réunis le 08 juin pour élire le nouveau bureau qui s'établit comme ceci :

Bernard VIGNALS (Maire de Lendou-en-Quercy) Président

Dominique MARIN (Maire de Castelnau Mtier-Ste Alauzie) 1er Vice-président

Alain LALABARDE (Maire de Montcuq-en-Quercy-Blanc) 2eme Vice-président

Maurice ROUSSILLON (Maire de Cézac) 3eme Vice-président

Christian BESSIERES(Maire de Porte-du-Quercy) 4eme Vice-président

Marie-José SABEL (Maire déléguée de Sainte-Croix) 5eme Vice-président

Jean-Luc ESTRADEL (Maire de Lhospitalet) 6eme Vice-président

Alain LAPEZE (Maire de Montlauzun) 7eme Vice-président

Bernard MICHOT (Maire de Pern) 8eme Vice-président

Michel RESSEGUIE (Maire de St Paul-Flaugnac) Membre du Bureau

Christophe CANAL (Maire de Barguelonne-en-Quercy) Membre du Bureau

Bernard RESSEQUIER (Maire déléguée de Sainte-Alauzie) Membre du Bureau

Vous pouvez retrouver les infos de la communauté des communes sur le site internet :

<https://ccquercyblanc.fr>

Notre maire Christian BESSIERES reste Président de la commission VOIRIE.

Le bulletin communautaire sera bientôt distribué.

★ **LE CLUB DE FOOT : Association Sportive Saint Matré Le Boulvé**

La saison 2019-2020 s'est arrêtée début mars 2020 suite au premier épisode Covid 19. A ce moment-là, l'équipe se trouvait à la première place du classement avec onze victoires en autant de match. Elle était aussi toujours qualifiée en coupe Laville. Encore une fois l'équipe n'a pas pu accéder en catégorie supérieure du fait qu'elle ne possède pas d'équipes de jeunes. La saison 2020-2021 a repris en septembre 2020 plus difficilement avec un match nul et une défaite lors des deux premiers matchs, mais a ensuite fait un sans-faute en enchaînant quatre victoires de suite. Elle se trouve donc en première place du classement avant que la Covid 19 ne vienne à nouveau mettre en pause la saison. Celle-ci devra repartir fin janvier, avec une suppression des matchs de coupes, pour permettre d'arriver au terme de la saison de championnat sans trop de retard. Le club ne pourra donc pas briguer une troisième victoire d'affilé en coupe Laville encore cette année.

Le club présidé par M. LALORE Jean Marc est entraîné par ALIBERT Thierry, CLARY Bruno et MOLES Laurent. CAUZIT Sébastien, DELMOULY Cyrille, JUIN Guillaume (le capitaine), MOLES Raphael résidents dans la commune sont joueurs au club.

Afin de pouvoir monter en catégorie supérieure en cas de première place en championnat, le club essaie aussi de remettre en place l'école de foot afin de pouvoir engager des équipes de jeunes en championnat. Une dizaine de petits joueurs vient donc frapper dans la balle tous les samedis après-midi dans une bonne ambiance. Un goûter clôture la séance.



Venez supporter l'équipe dans les tribunes du stade de Saint-Matré et aider financièrement le club en participant au repas Moules-Frites et Fêtes des Associations aux alentours du 14 juillet quand ils pourront avoir lieu.

★ FETES VOTIVES 2020

Suite aux divers épisodes de la Covid 19, les fêtes votives n'ont pas eu lieu. Espérons que celles de 2021 pourront se tenir et auront un grand succès.

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC	02/20	Jet C PECHBERTY	Saint Matré	Accordé
PC	02/20	X MOLES	Boutet Bagat en Quercy	Accordé
PC	03/20	J MARES	Les Clauzades Saux	Accordé
PC	07/20	OLIVERAIE DU QB	Chemin des Oliviers St Matré	En cours
PC	09/20	J VAN BRUSSEL	Le Roucal Fargues	Refusé
PC	10/20	LE TOUROUNDDEL	Lamoulinie le Boulvé	En cours
PC	12/20	Commune PDQ	Salle des fêtes Saux	En cours

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes du Quercy Blanc (CCQB), le PADD s'intercale entre le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) de Cahors et du sud du Lot dont il doit reprendre certaines orientations, et le PLUI de la CCQB, pour lequel il constitue l'expression de la volonté politique des élus de l'intercommunalité. Le projet du PADD qui comporte une analyse territoriale intégrant les évolutions économiques et démographiques récentes, ainsi que des orientations générales agrémentées d'une cartographie facile à interpréter, fera l'objet d'une présentation aux élus en janvier 2021.

L'étude socioéconomique et les orientations sont structurées en fonction des trois secteurs composant le territoire de la CCQB :

- les villages pôles de Montcuq et Castelnau Montratier, en léger déclin démographique et qui devront être dynamisés au plan économique ;
- la zone rurale située à l'est d'une ligne Castelnau Montratier et Sauzet, en progression démographique et qui devra bénéficier du développement économique du sud de Cahors ;
- les autres communes rurales situées à l'ouest de cette ligne en déclin démographique plus marqué et pour lesquelles il conviendrait de conserver la population et l'activité économique actuellement constatée et préserver le patrimoine et les paysages.

Les perspectives exposées dans le PADD sont structurées selon 2 axes intégrant des orientations générales :

Axe 1 : Paysages qualité de vie et attractivité.

Orientation 1 : maintenir le patrimoine bâti et la qualité de vie ;

Orientation 2 : préserver le patrimoine paysager, agricole et naturel ;

Axe 2 : Projet de territoire adapté.

Orientation 1 : accompagner le développement économique, affirmer le rôle des villages de Montcuq et Castelnau Montratier pour maintenir l'activité économique dans les domaines de l'agriculture et du tourisme pour valoriser le tissu rural.

Orientation 2 : promouvoir un habitat densifié, notamment au niveau des villages pôles.

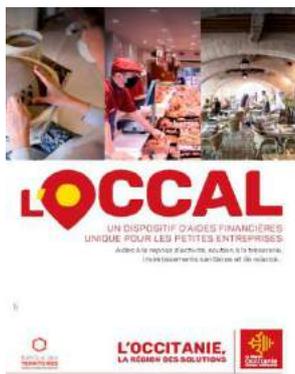
Orientation 3 : Favoriser les énergies renouvelables et diversifier les modes de déplacements, développer un nouveau modèle économique rural utilisant les technologies de l'information.

Enfin, des objectifs chiffrés sont proposés en matière de construction de logements. 100 ha, dont 50 % près des villages pôles, seront réservés au bâti résidentiel pour réduire la consommation des terres agricoles, notamment le long des routes.

Pour plus d'informations, nous vous proposons une lecture directe de ce PADD qui s'étale sur 36 pages, cartographie comprise. En fin de document, un lexique vous permettra certainement de traduire certaines abréviations et autres définitions peu usitées dans le langage courant.

Vous pourrez consulter ce projet sur le site de la Communauté des Communes suivant :

<https://ccquercyblanc.fr/>



Avec la crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020, notre économie régionale est fortement touchée. Parmi les secteurs économiques les plus impactés, notre économie touristique est particulièrement fragilisée. Il en est de même pour le commerce et l'artisanat de proximité, la culture, l'évènementiel, ainsi que l'ensemble des activités sportives et de loisirs, secteurs essentiels pour la vitalité et l'attractivité des territoires, des centres villes et des bourgs centres, des stations touristiques C'est tout l'équilibre de nos territoires qui est ainsi menacé. Nous allons devoir apprendre à cohabiter durablement avec la COVID 19 nécessitant d'accompagner ces secteurs pour qu'ils s'adaptent aux nouvelles contraintes, à l'évolution des attentes des citoyens et des habitudes et pratiques de consommation, et à de nouvelles considérations environnementales de qualité, et fassent évoluer leur offre en conséquence. Aussi, à l'initiative de la Région et en partenariat avec les Départements, les EPCI d'Occitanie et la Banque des territoires, il est créé « **L'OCCAL** » qui repose sur les trois dispositifs suivants :

Permettre le redémarrage par des aides à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoin en fonds de roulement...) par des avances remboursables prioritairement.

Accompagner les investissements de relance, pour la digitalisation des entreprises et pour la mise en œuvre des mesures sanitaires.

L'OCCAL-Loyers (maintien de la capacité d'investissement des commerces fermés)

Secteurs éligibles :

- Tourisme et Agri/oenotourisme (y compris les centres équestres) - Restauration - Activités culturelles, évènementielles et liées à la valorisation du patrimoine (Musées, cinémas, discothèques, lieux de visite, ...) - Activités sportives et de loisirs - Commerce et artisanat

Exclusions : activités financières et assurances, activités de fret

Bénéficiaires éligibles :

- Personnes physiques et morales, Micro entreprises (avec chiffre d'affaires d'au moins 20 k€ au titre du dispositif 1), TPE, PME prioritairement de moins de 20 salariés, statut libéral - Associations employant un ou plusieurs salariés - Communes et EPCI propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements touristiques et culturels d'intérêt local qui représentent une part significative de leurs recettes annuelles. - Offices de tourisme pour les équipements touristiques dont ils assurent la gestion de l'exploitation - Taxi (uniquement forfait pour investissement sanitaire au titre du dispositif)

N'hésitez pas à déposer vos dossiers.

Pour tout renseignement : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>

<https://www.laregion.fr/loccal> Tel. : 0800 31 31 01

La Gazette de Porte-du-Quercy N°2

LE SITCOM VA ENCOURAGER LE TRI

Le Sictom, Les Marches Du Sud Quercy (pour Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères), regroupe deux Communautés de Communes (C.C.) : la C.C. Du Quercy Blanc et la C.C. Du Pays de Lalbenque-Limogne, pour une population totale d'environ 17 000 habitants.



Les missions de ce syndicat sont donc de collecter les ordures ménagères (poubelles noires) ainsi que le tri. Une fois collectés ces déchets sont traités par le SYDED du Lot ou transportés à Montech (82) sur le site d'enfouissement. Depuis plusieurs années, le Sictom regarde et réfléchit aux différents moyens existants pour réduire les déchets destinés à l'enfouissement (poubelles noires).

Après une étude de faisabilité menée sur le territoire du Lot, quatre des six syndicats de collecte ont choisi de mettre en place une nouvelle tarification. Elle sera basée sur le service de ramassage des ordures et non sous forme de taxe en relation avec la valeur locative du bien comme aujourd'hui.

En 2018, pour mettre en place ce projet il a été voté deux modalités pour le nouveau système de collecte :

- Le porte à porte : aujourd'hui, nous avons l'habitude de porter nos poubelles à des points de collectes, demain le camion passera collecter nos déchets devant notre porte (sous réserve de faisabilité). Le nombre de ramassage pourra ainsi être moins important qu'actuellement. Les bacs et les camions de collecte seront pucés, afin d'identifier individuellement chaque foyer.

- La REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) : la facture sera émise au nom du producteur de déchets et fera apparaître une part fixe (correspondant à un abonnement) et une part variable en fonction du volume du bac et du nombre de levées. La facture sera liée au volume de déchets et non au poids car ce dernier est plus coûteux à mettre en place tout en étant peu fiable sur la précision du poids.

Par la suite, un calendrier a été défini avec pour objectif d'être prêt dans le fonctionnement de collecte pour l'année 2023. L'année 2024 sera la première où commencera la facturation (REOMI) et où sera supprimée la taxe qui finance actuellement la collecte et le traitement des déchets (TEOM). Chacun recevra une facture avec une part fixe et une part variable similaire à ce que nous avons avec l'eau.

Calendrier de la mise en place de la Redevance Incitative



Dans le système de la REOMI chaque foyer aura son container de tri et d'ordures ménagères. Il sera proposé différents volumes de containers pour répondre à vos besoins. Pour cela, courant 2021 une équipe se rendra dans chaque habitation des deux communautés de communes afin de vous aider à choisir les containers les plus adaptés.

Le camion de collecte passera sur la voie publique devant chez vous tous les quinze jours et il ne videra votre poubelle que si elle est présente dehors. Qu'elle soit pleine ou à moitié, la facturation de la levée tiendra compte du volume du total du container et non du volume de déchets à l'intérieur.

Aujourd'hui, une étude de terrain est en cours pour déterminer si le camion de collecte peut passer devant chaque porte pour ramasser les ordures. Et si ce n'est pas le cas, il est alors défini un point pouvant regrouper plusieurs habitations, comme nous le connaissons aujourd'hui. Mais nous trouverons des containers individuels verrouillés à la place des containers collectifs actuels. Si le regroupement dépasse 7 foyers il n'y aura pas de container individuel mais un collectif avec un système d'ouverture par badge appelé abri-bac.



Pour la suite, une grande partie des réflexions se portent sur l'impact que ce système a sur chacun de nous. Pour cela nous vous invitons à faire part de vos questions par mail pour que ce projet soit le plus adapté à notre territoire.

Nous sommes conscients que pour certaines activités ou états de santé il y a une quantité de déchets difficilement compressible. Cela peut être les couches pour les nouveaux nés ou bien les déchets jetables générés par des soins à domicile. Une tarification adaptée, et/ou quand c'est possible, une aide vers des alternatifs réutilisables peuvent être mises en

place pour les personnes concernées (personnellement ou par leurs professions si elle est à domicile).

D'autres questions existent comme pour les résidences secondaires, les locations saisonnières, les associations, les lieux publics et bien d'autres. Dans la plupart des cas des systèmes de sacs prépayés ou une deuxième grille d'abonnement peuvent répondre à ces différentes situations. Ce travail de réflexion

n'est qu'à son début et nous nous efforçons de trouver des solutions pour les cas identifiés et ceux à venir.

Derrière ce nouveau système de collecte et de tarification il y a surtout la volonté de réduire la quantité de déchets destinée à l'enfouissement dont le coût de traitement va très fortement augmenter ces prochaines années. D'autre part, depuis plusieurs années, lors des différents grenelles de l'environnement et plus récemment dans la convention citoyenne, le système de tarification incitatif est mis en avant pour réduire les déchets. Ce n'est pas ce projet qui va permettre d'avoir zéro déchet destiné à l'enfouissement. Cela passe entre autres par le type d'achat que nous faisons.

Cet article présente ce qu'il est possible de faire par le biais de notre syndicat de collecte et la réponse retenue aujourd'hui est de favoriser et valoriser l'acte de trier.

Sébastien Cauzit

Liens utiles : Site internet du Sictom : www.sictom-msq.fr Site internet du Syded : www.syded-lot.fr

TRANSPORT A LA DEMANDE 2021

2€ le trajet – 4€ l'aller-retour

Les mercredis après-midi et samedis matin

Transporteur CAPELLE VOYAGES au 05.65.35.04.49 pour les communes de Barguelonne en Quercy, Lendou en QUERCY, Montcuq en Quercy Blanc et Porte du Quercy

Il suffit de téléphoner **la veille avant 17 heures** au transporteur, lequel indique l'heure de son passage. Au jour prévu, le véhicule s'arrête au domicile de l'utilisateur et le ramène chez lui. Le règlement se fait directement à la montée du véhicule.

ETAT CIVIL

Naissances

JARGEAU-LALORE Cataleya à Saint-Matré

SEMENADISSE Léna à Fargues

MOURGUES Candice à Fargues

VALADIE Cassandra au Boulevé

CASTETS Alejandro au Boulevé

Mariage

Le Boulevé : le 07/11/2020 Mariage de M. CASTETS Michael et Mme AIGLON Audrey

Décès

M. Vigouroux René à Saint-Matré

M. Jean VANNUCCI à Fargues

M. Pierre FIALON à Fargues

Mme Lydie ARNAUDET à Fargues

Mme Josette ALLEMAN à Saux

AGENDA 2021

Les dates sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées par les organisateurs

Jan

- 20 Belote *Club de Petanque* – Saint-Matré
- 30 Carcasses *Dynaform* – Saux

Fev

- 06 Repas *3ème âge* – Saint-Matré
- 20 Belote *Club de Petanque* – Saint-Matré
- 21 Loto *3ème âge* – Saux

Mars

- 06 Soirée (à préciser) *Comité des Fêtes* – Le Boulvé
- 20 Repas *3ème âge* – Bovila

Avril

- 03 Loto *Pétanque* – Saux
- 24 Loto *Comité des Fêtes* – Saux

Mai

- 08 Commémoration du 8 Mai – Saux
- 22 Repas *3ème âge* – Le Boulvé
- 29 Challenge Bernard Gary Doublette – Saux
- 29&30 Salon Bien être *Dynaform* – Saint-Matré

Juin

- 5&6 Fête Votive Saint-Matré – paëlla et l'orchestre Gérard Gouny *Comité des Fêtes*
Feu de la St Jean *Le Boulvé et Vous* – Le Boulvé (date à préciser)
Feu de la St Jean *Comité des Fêtes* – Fargues (date à préciser)

Juillet

- 2,3&4 Fête Votive Le Boulvé *Comité des Fêtes*
- 14 Commémoration du 14 juillet – Fargues
- 17 Fête des Associations de Saint-Matré en partenariat avec le Club de Foot – journée sportive (marche, football, pétanque) avec son repas steak frites
- 24 Challenge Guy Bessieres Doublette – Saint-Matré
- 31 Fête Votive Fargues – *Comité des Fêtes*

Aout

- 01 Fête Votive Fargues – *Comité des Fêtes*
- 15 Marche – Circuits Découverts et repas champêtre *ESCB* – Le Boulvé
- 21 Challenge J-L Vigouroux Doublette – Saux
- 28 Pétanque Belote *3ème âge* – Belmontet

Sept

- 4&5 Fête Votive Saux *Comité des Fêtes*

Oct

- 9 Assemblée Générale *3ème âge* – Saint-Matré suivi de repas à Saux
- 16 Buffet des vendanges *Comité des Fêtes* – Saint-Matré
- 30 Soirée (à préciser) *Comité des Fêtes* – Le Boulvé

Nov

- 11 Commémoration du 11 novembre – Le Boulvé
- 13 Loto *Dynaform* – Saux

Venez nombreux passer de bons moments de convivialité !

CONTACTS

Adresse de la mairie :

Mairie de Porte-du-Quercy
Le Bourg
Le Boulvé
46800 PORTE-DU-QUERCY

- ♦ Tél : 05 65 31 96 65
- ♦ Courriel : mairie.porteduquercy@orange.fr
- ♦ Site : porte-du-quercy.fr

Ouverture de la mairie au public :

mardi 14h – 17h, mercredi 14h – 17h et jeudi 9h – 12h

Ouverture des secrétariats au public :

- ♦ Fargues mardi 9h – 12h
- ♦ St-Matré jeudi 14h – 17h
- ♦ Saux lundi 14h – 17h

N°s de téléphone en cas d'urgence :

- ♦ Maire 06 83 46 89 02
- ♦ Maires délégués :
 - Le Boulvé 05 65 30 02 93
 - Fargues 06 78 48 49 61
 - Saux 06 86 21 76 30

N°s d'urgences :

- ♦ Pompiers : 18 ou 112
- ♦ SAMU : 15
- ♦ Gendarmerie de Puy l'Evêque : 05 65 21 30 17
- ♦ Allo docteur : 3966

Ouverture de La Poste à Saint-Matré :

- ♦ matin – mardi au samedi 9h – 12h
- ♦ après-midi – jeudi 14h – 17h

Sites web utile :

Communauté des Communes www.ccquercyblanc.fr
Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot www.tourisme-cahors.fr

Horaires Déchetteries :

<u>Montcuq</u>	<u>Puy l'Evêque</u>
mardi et samedi 9h – 12h	mardi, mercredi et vendredi 9h – 12h et 14h – 18h
mercredi, jeudi et vendredi 14h – 18h	lundi et jeudi 14h – 18h
	samedi 9h – 12h et 14h – 17h

tél : 06 80 68 10 60

tél : 08 99 54 28 90

Tournon d'Agenais (47)

(avec une carte)

lundi et samedi 8h30 – 12h30

mercredi 14h00 – 18h00

tél : 05 53 36 75 59

Ouverture de la Bibliothèque à Saint-Matré :

- ♦ les mercredi et samedi 10h – 12h

Directeur de publication : Christian Bessières

Responsables d'édition : Marie-Véronique Serres, Pierre-Marie Mourgues, Jean-François Blandinières

Mise en page : Jérôme Bouyssou

Imprimé par nos soins